

Par Jacques PÉRICARD

Un de mes articles précédents : « Combattants et mobilisés » m'a valu, de la part des lecteurs de Paris-Centre, un courrier assez volumineux. Éloges et blâmes s'y côtoyaient. Je dois à la vérité de dire que les éloges étaient beaucoup moins nombreux que les blâmes.

Parmi ces lettres, j'en choisis une qui réunit tous les arguments éparpillés dans les autres. Je vais l'analyser longuement, d'abord parce qu'elle le mérite et ensuite parce que je ne veux pas être accusé de tronquer les raisons qui me sont opposées.

« Je rends hommage à votre esprit de justice, m'écriait le camarade Briffaut, quand vous reconnaissez que les besoins des malades sont supérieurs à ceux des blessés, et que, en toute justice, ils doivent recevoir une pension supérieure à ceux-ci.

« Mais je crois que vous émettez un paradoxe lorsque vous affirmez ensuite que les blessés sont les plus intéressants, doivent prendre la plus grosse part, et laisser seulement les restes aux malades.

« Et en poussant les choses au plus haut dans cette voie, on arriverait à cette anomalie choquante que deux blessés également invalides et ayant par conséquent les mêmes besoins auraient des pensions différentes suivant qu'ils auraient été frappés dès le début ou à la fin de la guerre. Ces deux victimes n'ont-elles pas cependant le même droit à réparation ?

« De même, celui qui est frappé d'une maladie subtile : méningite cérébro-spinale par exemple, fièvre typhoïde, pleurésie, bronchopneumonie ou broncho-pleurésie, n'aurait-il pas droit à la même invalidité, ou plutôt à la même rétribution de son invalidité suivant qu'il aurait contracté cette maladie à l'avant, au milieu ou à l'arrière ? Cette chose ne peut vraiment pas se soutenir en équité, et je pense qu'en toute justice, la pension doit être seulement proportionnelle à l'invalidité réelle.

« Vous vous défendez de vouloir nous élever notre pension ; et même vous accordez que tous les tuberculeux de France, même non mobilisés, sont dignes de pitié. Mais espérez-vous convaincre les pouvoirs publics ?

« Vous suggérez qu'on sépare la cause des malades de celle des blessés de guerre et qu'on leur accorde une pension différente. Mais rappelez-vous la peine qu'il faut au mutilé à obtenir gain de cause. Comment espérer que les malades puissent réussir s'ils sont seuls à lutter contre l'opacité générale ?

« Non, il est impossible que vous condamniez ainsi à la famine des gens qui ont toujours aggravé, très souvent contracté, leur mal au service de la patrie.

Ainsi s'est exprimé mon correspondant et je déclare que je suis d'accord avec lui sur tous les points, sauf un.

« Oui, les malades qui ont contracté ou aggravé leur maladie pendant leur mobilisation, ont droit à une pension d'invalidité. Mais leur cause n'est pas la même que la cause des mutilés blessés au front.

Nos associations, de par leurs statuts, ne peuvent comprendre que des combattants véritables. Si certaines d'entre elles ouvrent leurs rangs à de simples mobilisés, elles brisent l'unité de notre front, elles compromettent notre cause.

Il découle de ce qui précède que les anciens combattants et les mutilés, si arden-

te que soit leur sympathie et leur pitié pour les simples mobilisés, n'ont pas à lier leur sort à celui des mobilisés pas plus qu'ils ne peuvent lier leur sort à celui des ouvriers mineurs ou à celui des employés de banque.

Certes, toutes les victimes de la destinée sont dignes de pitié et chaque homme de cœur doit travailler de toutes ses forces à la diminution des injustices sociales. Si la Patrie est vraiment une mère, elle doit se pencher avec sollicitude vers tous ses enfants et de préférence vers ceux d'entre eux qui sont déshérités. Comment pourrait-elle leur demander de risquer leur vie pour elle quand l'invasion la menace, si la menace passée, elle se désintéresserait de leur sort ?

Les anciens combattants doivent travailler à l'avènement de la justice mais encore une fois on ne peut leur demander de lier leur sort à celui d'hommes qui ne sont pas des combattants, pas plus qu'on ne peut demander à l'Amicale des anciens du 13^e ou du 85^e de recevoir dans son sein des anciens du 35^e ou du 134.

Et si les mobilisés me trouvent injuste et cruel, qu'ils se posent cette question : Accepteraient-ils, eux, de faire cause commune avec les mutilés du travail ? Et, si par pitié pour les mutilés du travail, ils acceptaient cette alliance, quelle raison auraient-ils pour refuser l'alliance avec les vieillards nécessiteux, avec toutes les victimes de la destinée ? Jacques PÉRICARD.

Les grandes manœuvres polonaises ont pris fin hier

Varsovie, 21 août. — A l'occasion de la fin des grandes manœuvres polonaises, un grand défilé eut lieu hier au polygone de Torun. Deux divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie furent passées en revue.

Le général britannique Ironside croit qu'aucune armée n'a fait en si peu de temps des progrès aussi remarquables que l'armée polonaise.

S'adressant au général Gouraud, le général Sikorski dit : « Mes dernières paroles, je les adresse à la France et à vous mon Général, en qui je salue le chef par tout admiré et aimé qui est le symbole et l'image de l'héroïsme français et de la gloire victorieuse de la France. »

LE PRESIDENT COOLIDGE DONNE SON ASSENTIMENT A L'ACCORD BELGO-AMERICAIN

New-York, 21 août. — On mande de Northampton (Massachusetts) que le président Coolidge a donné son assentiment à l'accord belgo-américain sur les dettes.

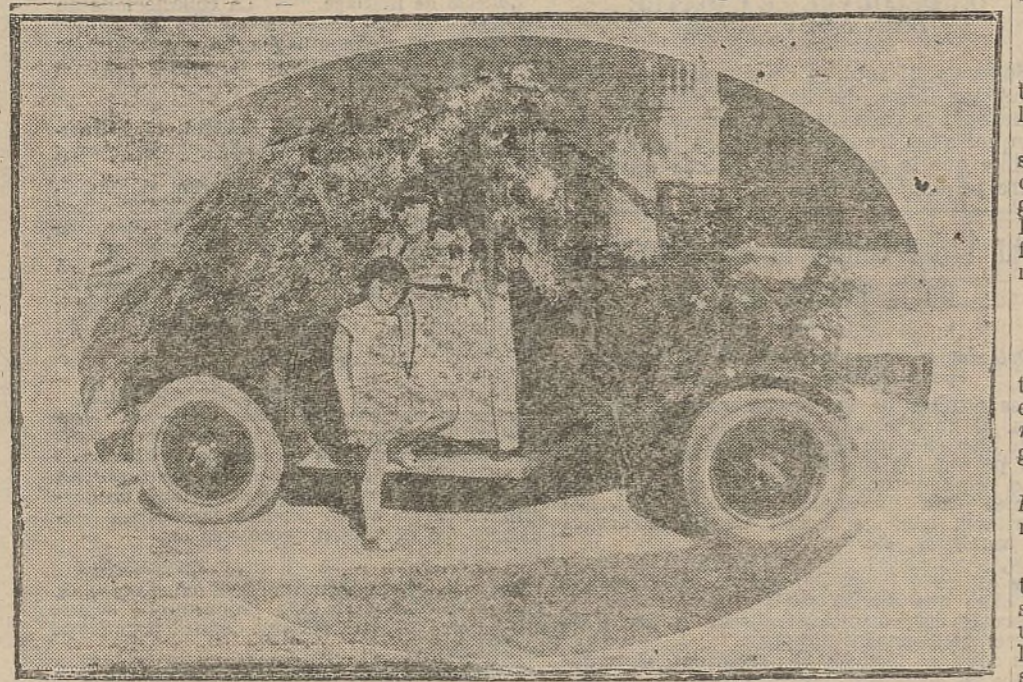
Le capitaine Weiss se dispose à quitter Angora

Angora, 21 août. — Le capitaine Weiss et l'adjutant Van Caudenberg qui viennent d'accomplir le raid Paris-Angora, ont fait aujourd'hui des vols d'habilitation sur le terrain d'aviation de la capitale turque. A diverses reprises, ils ont pris à bord des officiers turcs. Le capitaine Weiss et son compagnon qui vont être reçus en audience par le président de la République, quitteront très probablement Angora dimanche prochain.

UN MARIAGE EN MER

Londres, 21 août. — Miss Bayouk, de Philadelphie et M. Green, de la Nouvelle-Rochelle (New-York) ont décidé de faire célébrer leur mariage sur le paquebot « Leviathan » qui se rend aujourd'hui de Cherbourg à Southampton. Après un court séjour à Londres les nouveaux mariés viendront en avion à Paris.

Les fêtes des 15 et 16 août à Pougues-les-Eaux



Un premier prix du corso



La Reine des Eaux de Pougues, en costume de cour. A sa gauche, la Reine de l'état libre de Nevers et leurs demoiselles d'honneur

« Paris-Centre » a donné dans son numéro du 19 août, un compte rendu de la fête des fleurs et du corso organisés dans le parc de la délicieuse station nivernoise de Pougues.

La veille, à l'occasion de la fête traditionnelle des « Pollus », avait eu lieu, dans le même charmant décor, au milieu d'une affluence considérable, le couronnement de la « Reine des Eaux » de Pougues.

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-ÉDITEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTE CHÈQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE N° 57

SAMEDI

22

AOUT 1925

Dix-septième année. - N° 6.021

ABONNEMENTS:

Table with columns for location (Nièvre et limitr., Autres départ., Union postale...) and rates for 1925 and 1926.

TELEPHONE: 2-47 & 2-43

Abd El Krim, aux abois, accuse le maréchal Lyautey responsable de sa défaite et adresse à la Chambre des députés --- dont il espère beaucoup ses souhaits amicaux

Tant que le gouvernement français se contentait de bêler la paix, tant que des envoyés porteurs de rameaux d'olivier et de propositions pacifiques attendaient à Tanger le bon vouloir du « Sultan d'Adjir », le « Sultan d'Adjir » cognait et cognait ferme...

C'était un plaisir sans risque ! Mais, las d'attendre, les envoyés porteurs de rameaux d'olivier sont partis. Les divisions franco-espagnoles sont arrivées. Le maréchal Pétain est sur place. Le général Primo de Rivera veut de faire à l'envoyé spécial de l'intransigent des déclarations très peu rassurantes sur l'avenir d'Abd-el-Krim. Il ne parle rien moins que de « l'écraser avant l'hiver », de supprimer complètement le danger rifain. Qu'on en juge plutôt par cette interview :

— Etant donné le résultat certain qui va être obtenu par les opérations françaises, le point important pour nous, Monsieur le Président est de savoir ce que sera « effectivement » la collaboration militaire espagnole.

— Nous allons faire, d'accord avec vous, une grande opération simultanée. Nous avons sur le front espagnol environ 75.000 hommes en y comprenant les troupes indigènes et les légionnaires.

— Le plan d'attaque ? — Je l'ignore ou ne puis vous le dire. Mais l'un vous a déjà parlé, je crois, de différents projets.

— Mais cela n'est pas décidé. Tout sera fait d'accord avec le maréchal Pétain. Je suis prêt pour en conférer avec lui et les opérations franco-espagnoles seront réellement menées d'ensemble.

— Vous comptez donc avoir réduit Abd-el-Krim avant l'hiver ? — Absolument. Il ne s'agit pas de couper un bras ou deux de la pierre. Il faut écraser la tête. Abd-el-Krim a refusé toutes propositions de paix raisonnables. Il veut Tétouan. Il veut rester, à côté de nous une force ! C'est inadmissible.

— Je suis d'autant plus heureux de ce que vous me dites, monsieur le Président, que les Espagnols ne semblent pas attacher à ces opérations un intérêt aussi grand que la France.

— C'est vrai. Pour la France, il s'agit purement et simplement de conserver ou non le Maroc. Pour le moment, nos ambitions au Maroc se bornent à la côte. Mais pour garder cette côte, nous ne pouvons être sous la menace constante d'une attaque rifaine. Il faut que le danger rifain soit absolument supprimé. Il le sera.

— Le danger rifain supprimé, il restera des questions comme celle de la dissidence des Andalous ou des Djelades.

— Non. Notre service de renseignements admirablement organisé et qui emploie nombre d'hommes et de femmes indigènes, fournit trois rapports par jour. Il y a déjà des signes de lassitude évidents et toujours plus marqués. Abd-el-Krim vaincu et en état de dissidence.

Abd-el-Krim cogne moins. Il commence à réfléchir... Berlin est loin, Moscou encore plus ! Qui payera les pots cassés ? La crainte c'est la sagesse qui vient.

Stupéfié Abd-el-Krim regarde des prisonniers qu'il a suppliciés, les têtes se balancer aux portes de la casba. Un frisson le secoue.

Quoi ? Que craindre ? Châtie-t-on maintenant les grands criminels ? Ou est Guillaume ? Et puis... tout est-il bien perdu ? Oh s'il n'y avait que l'armée française, son sort serait vite réglé, mais il y a autre chose en France ; il y a quelque chose qui gazouille, qui ruse, l'effort des combattants qui n'y a quelque chose qui fait d'une victoire française, une défaite... Abd-el-Krim se rassure. Il sourit. Il écrit :

Lettre ouverte du gouvernement rifain à la Chambre des Députés français

La lettre est écrite en berbère, elle est traduite en anglais, et elle est reproduite en français sur 3 colonnes, dans l'Humanité d'hier. Elle porte la signature du grand chef de brigands :

(Sa) Mohammed Ibn-Abd-el-Krim El Khattabi. Elle est datée du quartier général du front sud, 25 Zil-Kaada 1343.

Oh ne croyez pas trouver dans cette lettre « ouverte » de mots violents, d'expressions barbares, d'idées cruelles... Non c'est une lettre adressée d'abord aux bons parlementaires de France, à de vrais, à de sincères amis, c'est une lettre à toucher la corde sensible de cette « si noble nation française, qui si souvent a protégé les faibles et les affligés ». C'est une lettre ayant pour but de voir « la nation française arrêter ce massacre insensé ».

Le généralissime Abd-el-Krim ne parle plus du tout de nous jeter à la mer, il ne parle plus de guerre sainte, de soulèvement général du monde musulman. Il oublie même complètement qu'il est l'auteur du massacre ; qu'il a, lui-même, voulu, préparé, déclenché l'offensive « insensée » au cours de laquelle ses troupes ont dévalé jusque près de Fez, frant, pillant, razziant sans pitié, torturant les prisonniers ! Tendre ami. Il veut la paix !.

Tous ces actes sauvages ne sont, à son avis, que « d'innombrables ruineurs pour le discrédit ». D'ailleurs, tout ça, déclare-t-il, c'est de la faute... au maréchal Lyautey !

Contre celui-là, Abd-el-Krim nourrit une haine terrible. Même en écrivant patiemment — comme un vieux et doux pasteur — à la Chambre des députés de la nation française, le chef des pirates ne peut s'empêcher de tenter de salir le maréchal de France. Il n'y a qu'un seul homme au monde qu'il hait : c'est Lyautey. Car c'est Lyautey son vainqueur. C'est Lyautey qui, dès le début, a su lui tenir tête et briser son élan et son rêve « insensé ».

Certes les communistes de France ont tenté tout ce qu'ils ont pu pour faire rappeler Lyautey. Souvenez-vous de la sournoise campagne qui a été menée par toute



ABD EL KRIM

une presse contre le maréchal... Mais Lyautey restant quand même, tout espoir de victoire pour Abd-el-Krim s'est enfui.

Afin de sauver ce qui peut encore être sauvé des espérances déçues, Abd-el-Krim, aux abois, accuse donc le maréchal Lyautey, responsable de sa défaite, et adresse à la Chambre française, dont il attend beaucoup, ses souhaits amicaux. C'est justice.

Il ne désire plus qu'une chose : « la paix et l'indépendance du Rif. »

Personne en France, en dehors des parlementaires, ne se laissera prendre au piège. La paix et l'indépendance du Rif sont deux choses inconciliables : on ne donne pas la paix et l'indépendance à une bande de pillards et de tortionnaires.

La France veut sincèrement la paix et c'est pourquoi elle doit, d'accord avec l'Espagne, « pacifier » le Rif.

(Lire dans notre revue de presse, la lettre d'Abd-el-Krim).

Le général Sarraïl donne de ses nouvelles

Paris, 21 août. — Le ministère de la guerre a reçu ce matin un court télégramme du général Sarraïl, qui déclare que la situation est absolument calme en Syrie, et qui dément d'une façon générale les télégrammes de source anglaise. Toutefois, le Haut-Commissaire ne fait aucune allusion aux événements du Djebel-Druse.

LES POURPARLERS AVEC LES DRUSES CONTINUENT

Bejrout, 21 août. — On annonce que les pourparlers avec les Druses continuent. Aucun événement de quelque importance ne s'est produit récemment et l'on signale seulement de minimes incidents provoqués par des bandits.

La note française sera remise lundi à l'Allemagne

Paris, 21 août. — Des instructions ont été envoyées à M. de Margerie, notre ambassadeur à Berlin pour que la note française relative au pacte de sécurité soit remise lundi au gouvernement allemand. La publication de cette note ne sera faite que vendredi.

La reine de Roumanie est arrivée à Paris

Paris, 21 août. — La reine Marie de Roumanie rentrant de Saint-Brieux, est arrivée ce matin à Paris où elle doit rester quelques jours.

Une maison de retraite est créée pour les mutilés

Caen, 21 août. — L'Office national des mutilés a décidé de créer à Villers-le-Sec, une maison de retraite pour les invalides de guerre ayant un taux reconnu d'au moins 30 % incapables d'assurer leur existence et ne souffrant pas de maladies contagieuses, moyennant le versement d'une somme correspondante aux deux-tiers de leur pension d'invalidité, toutefois sans dépasser 5.000 fr. Le sponsionné que cette mesure intéresse sont pris de se faire connaître au comité départemental des mutilés, 27, rue des Carmélites, à Caen, avant le 1^{er} octobre.

LA COOPÉRATION FRANCO-ESPAGNOLE DANS LE RIFF

L'offensive de nos troupes produit les plus heureux effets sur les tribus dissidentes

Le blocus maritime devient effectif

Casablanca, 21 août. — A l'ouest de solides positions franco-espagnoles s'organisent sur le Loukkos. Au centre les rassemblements ennemis signalés au nord de Taounant persistent, mais ne manifestent aucune activité.

A l'est, la suite d'opérations de la colonne Boichut, appuyée par de nombreux partisans du Moyen-Atlas, huit fractions des Tsouls, sur neuf ont demandé l'aman.

La colonne Simon poursuit sa marche sur le Haut-Leben. Les conditions de soumission faites aux tribus mettront entre nos mains un nombre cheptel d'animaux de transport et de main-d'œuvre pour les travaux de construction de routes, de postes et de voies ferrées. Les opérations de la colonne Boichut ont une grosse répercussion politique sur les tribus environnantes.

Les dernières frictions des Tsouls demandent l'aman

Fez, 26 août. — Dans la soirée d'hier, les Ngoucht, dernière fraction Tsouls entrée en dissidence, ont demandé l'aman. Cela souligne la fin de la première partie de nos opérations au nord de la route Taza-Fez, par la soumission complète du pays Tsouls.

Dans la matinée ne sont parvenues que des nouvelles de l'aile gauche où la brigade Simon a progressé dans la forêt du Haut-Leben, vers la vallée du Haut Oued Lahadar, esquissant un mouvement enveloppant qui vise à l'isolement des Braines, et le verrouillage du Djebel Amzef. Les derniers renseignements annoncent que cette colonne a réoccupé les anciens postes de Cheyab et de Kejhalhar. Le bruit court qu'on aurait même repris Djorfata, poste très avancé dans le Nord. Cette action se développe normalement ramenant à nous les tribus dissidentes et permettant de récupérer de nombreux troupeaux et des quantités importantes de céréales.

Vers le centre on signale que les Haxaras réfugiés au Nord de l'Ouergha auraient été complètement dépouillés par ordre d'Abd-el-Krim. L'ennemi montre une certaine activité autour de Djebel Amergoû, qu'il semble chercher à réoccuper.

La répartition des forces navales surveillant les côtes marocaines

Paris, 21 août. — Lorsque fin avril, Abd-el-Krim déclancha ses attaques contre la partie Nord de la zone française au Maroc, tout de suite fut démontrée la nécessité de prendre des mesures rigoureuses pour interdire sur les côtes marocaines tout commerce illicite et en particulier le trafic des armes et des munitions.

Si la France pouvait entreprendre immédiatement avec sa marine, la surveillance des côtes marocaines placées sous son protectorat, il n'en était pas de même pour le côté Nord du Maroc, compris dans la zone espagnole, ni pour le territoire de Tanger.

En effet, les eaux territoriales du Rif étaient jusqu'alors surveillées par des bâtiments de guerre espagnols. Il fallait donc conclure un accord avec l'Espagne pour que la marine française puisse prendre part au blocus de cette région, et également avec l'Angleterre en ce qui concerne la zone de Tanger.

L'accord maritime avec l'Espagne fut signé à Madrid le 22 juin et l'organisation de la surveillance de la zone de Tanger fut réglée le 12 août. Mais avant la conclusion de ces accords, une surveillance avait déjà été établie depuis le 1^{er} juin.

Le contre-amiral Hallier, commandant de la force navale détachée au Maroc, avait organisé la surveillance de la côte ouest de notre protectorat. Il arrivait le 14 juin à Ceuta avec le croiseur léger « Strasbourg » et y rencontrait l'amiral espagnol Guerra. Dès le 17, l'amiral Hallier envoya sur la côte Rifaine les torpilleurs « Tonkinois » et « Boudier ». La surveillance maritime ne fut exercée d'une façon rigoureuse sur la côte rifaine que depuis le 3 juillet date de la mise en application de l'accord de Madrid. D'autre part, la surveillance des eaux territoriales de Tanger ne fut commencée que le 25 juillet, lorsque furent envoyés dans cette zone l'avisos « Amiens » et la canonnière espagnole « Laya ». Les bâtiments français affectés à la surveillance des côtes marocaines sont actuellement répartis de la manière suivante :

Côte ouest du protectorat français (Atlantique), avisos « Regulus » et « Antares ». Zone du Rif (Méditerranée) : croiseur « Strasbourg », avisos « Calais », « Dunois » et « Duchaffaut » ; torpilleurs « Annamite », « Bambara », « Nova », « Somalu », « Touareg », « Tonkinois ».

Zone de Tanger : avisos « Amiens » et « Montmirail ». Zone de Nemours : croiseur « Metz ».

Le train d'escadre dont la base est à Oran, est composé — du bâtiment-avisos « Vulcain », du transport pétrolier « Var », du transport « Hamelin » et du frigorifique « Champlain ».

La force navale espagnole répartie entre les côtes du Rif et la zone de Tanger comprend deux croiseurs, le « Reina Victoria » et « l'Estramadura », cinq canonnières, onze garde-côtes.

La coopération de la marine britannique à la surveillance de la zone de Tanger est assurée à tour de rôle par les destroyers « Wren », « Worcester », « Witch », « Whitehall ».

ILS VOULAIENT FAIRE CHANTER UN COMMERÇANT

Deux fonctionnaires des contributions sont inculpés d'escroquerie

Ils sont mis sous mandat de dépôt

Paris, 21 août. — M. Baecquart a inculpé d'escroquerie, de corruption de fonctionnaires et de complicité, le contrôleur adjoint des contributions directes, Raymond Saint-Amans, 26 ans, du bureau de la rue Meynadier, Louis Poulbot, 27 ans, contrôleur spécial du bureau de Plaisance, et Alphonse Angers, commissaire. Les faits qui ont motivé ces inculpations sont les suivants :

Un commerçant de Pantin, M. Joudoux, avait déclaré 10.049 fr. de bénéfices commerciaux pour l'exercice 1924. En juin dernier, il avait reçu avis du bureau de la rue Meynadier, sous la signature du contrôleur Saint-Amans, qu'il était taxé d'office sur la somme de 53.580 francs. Il n'en conçut nul émoi, sa déclaration étant sincère autant que régulière. Cependant le 6 août, il recevait la visite d'Angers qui lui proposait de s'entendre auprès de Saint-Amans pour arranger l'affaire.

M. Joudoux fit mine d'accepter. Rendez-vous fut pris pour le surlendemain dans un café où Angers présenta au commerçant le contrôleur Saint-Amans et un jeune homme qu'il disait être le neveu d'un député cartelliste. Ce jeune homme était, en réalité Louis Poulbot.

Saint-Amans déclara alors à M. Joudoux qu'il « arrangerait l'affaire » moyennant 3.000 francs.

C'est entendu, répondit M. Joudoux. Je vous donnerai bientôt un premier acompte de 1.500 francs.

La police fut prévenue aussitôt et le 19 août, le contrôleur fut arrêté au moment où M. Joudoux lui remettait 1.500 francs en billets dont il avait pris les numéros. Louis Poulbot fut arrêté le lendemain à son domicile ainsi qu'Adolphe Angers.

Après leur avoir fait subir l'interrogatoire d'identité, M. Baecquart a placé les trois inculpés sous mandat de dépôt à la Santé.

LE DRAME DE BRIE-COMTE-ROBERT

La sœur de Cady se porte partie civile

Melun, 21 août. — Alors qu'il était sur le point de clore son instruction dans la mystérieuse affaire du drame de l'égoût de Brie-Comte-Robert, M. Demais, juge d'instruction à Melun, vient d'être avisé que Mlle Marie Puign, sœur de la victime, demeurant à Paris, 43, rue de Douai, se constituait partie civile au procès.

Elle a choisi comme avocat M^e Pierre Bastien.

La clôture de l'instruction va se trouver ainsi quelque peu retardée. Mais il reste néanmoins très probable que l'affaire du meurtre de « Cady » sera jugée à la prochaine session des Assises de Seine-et-Marne, fixée au 9 novembre.

Il est mortellement blessé dans des circonstances mystérieuses

Dax, 21 août. — Il y a vingt jours environ, Jean Lussucq, 24 ans, de Sainte-Marie de la Gosse, partait la nuit à bicyclette chercher du secours pour un parent malade. Un peu plus tard il fut trouvé grièvement blessé sur la route et il expira sans avoir repris connaissance. On crut tout d'abord à un accident et l'inhumation fut faite.

A la suite de détails particulièrement troublants, le parquet de Dax fut avisé et le cadavre fut exhumé et autopsié. Le médecin légiste constata alors une grave blessure sur la côté gauche de la face et du crâne, blessure semblant avoir été occasionnée par un coup de marteau. L'enquête sur ce meurtre mystérieux continue.

Les opérations judiciaires contre les communistes bulgares continuent

Paris, 21 août. — Les opérations judiciaires au sujet des communistes bulgares se poursuivent activement en Seine-et-Oise, le nommé Dimitroff, 25 ans, a été arrêté hier à Argenteuil où il travaillait comme manœuvre à la gare.

Bien que l'enquête a établi qu'il n'a pu prendre part à l'agression dirigée à Paris contre le président du Sénat, il n'en est pas moins inculpé de falsification de pièces d'identité. Arrivé en France en 1924, avec un permis régulier valable pour un mois, Dimitroff à l'expiration de celui-ci, obtint un surris, mais il fit sauter la mention inscrite en tête de son sauf-conduit pour laisser croire que celui-ci était permanent.

Un autre communiste bulgare habitant Saint-Cloud, sera vraisemblablement expulsé.

Public notice for a bicycle race (Le Concours d'élégance automobile à Vichy) and other local events.

DERNIERE HEURE

Le président et le vice-président de la Sorabnie sont entendus

Paris, 21 août. — MM. Kouloff et Vasoff, président et vice-président de la Sorabnie bulgare ont été entendus par M. Deladé, juge d'instruction, sur les circonstances de l'agression dont ils ont été victimes. Les deux parlementaires bulgares étaient accompagnés du ministre de Bulgarie et de M. Ballerat, brigadier de la police judiciaire, dont l'énergie-intervention dissuade le groupe des assaillants.

La grève des banques a des répercussions

Paris, 21 août. — Poursuivant ses pourparlers dans le but de mettre fin au conflit, M. Dufaure, ministre du travail, assisté de M. Picquart, directeur du travail, a reçu ce matin un certain nombre de représentants des établissements de crédit et des banques. Il a mis ceux-ci au courant de ses derniers entretiens avec les délégués du comité national de grève.

Le ministre des Postes donne un avertissement aux employés des postes à Marseille

Paris, 21 août. — M. Chaumet, ministre du commerce, des postes et télégraphes, vient d'adresser la circulaire suivante aux directeurs et chefs de service de l'administration des postes :

Il est mortellement blessé dans un accident de chasse

Agen, 21 août. — Revenant de la chasse, plusieurs chasseurs se trouvaient dans le bois d'Agon à Penne. L'un d'eux avait eu le nez déformé. Subitement, un coup partit et la charge alla atteindre au mollet le sieur Burnot qui fut transporté à l'hospice de Villeneuve-sur-Avignon. L'administration des postes fut avisée, mais une atoutante hémorragie s'étant produite, le blessé succomba dans la nuit.

UNE MISSION CHINOISE VISITE LA FRANCE

Metz, 21 août. — Une mission chinoise d'études militaires, politiques et économiques dirigée par le général Hsu-Chou-Tcheng, commandant l'armée et homme d'Etat, est arrivée à Metz, venant de visiter Paris, la Champagne et Verdun. Le général Hsu-Chou-Tcheng a été reçu par le général de Lardennolle qui lui a remis la Plaque de Grand Officier de la Légion d'honneur.

Un ouvrier est écrasé par une pierre de taille

Senlis, 21 août. — Dans une carrière située au hameau de Montlaville, près de Vermeil, plusieurs ouvriers étaient occupés à extraire de la pierre de taille. Soudain, un bloc pesant 2 m50 de long sur 1 m, 60 de large et 70 centimètres de hauteur et pesant 6.000 kilos tomba sur l'ouvrier Alexandre Fontenay, âgé de 44 ans, marié et père de trois enfants. Ses membres furent brisés et, sous secours, ayant levé la pierre à l'aide de crics, ils trouvèrent dessous le cadavre de Fontenay, affreusement écrasé.

RENVERSEE PAR UN CAMION ELLE SUCCOMBE A SES BLESSURES

Saint-Etienne, 21 août. — Mlle Voile revenant d'acheter des fleurs pour offrir à sa sœur qui se mariait le jour même, lorsqu'en traversant la rue Gambetta, elle fut renversée par un camion. Grièvement blessée, Mlle Voile a succombé en arrivant à l'hôpital. Le chauffeur est arrêté.

Le Sultan reçoit les aviateurs américains

Fez, 21 août. — A 11 h. 30, le Sultan a reçu les aviateurs américains ainsi que les capitaines Sadi-Lecoine et Ducaz et le lieutenant Haegen, qui lui furent présentés par le maréchal Lyautey. A cette réception, très cordiale assistait le général Heusch, et le secrétaire général du protectorat. Les aviateurs se sont rendus sur le passage du Sultan allant à la Mosquée pour la prière du vendredi.

SIX SACS DE LETTRES DISPARAISSENT D'UN FOURGON POSTAL

Londres, 21 août. — Six sacs de lettres ont disparu aujourd'hui de façon mystérieuse d'un fourgon postal faisant le service par route entre Shrewsbury et Much Wenlock. Le conducteur de l'automobile affirme qu'il ne s'est pas arrêté une seule minute en cours de route.

LA FABRICATION DE PROPECTUS SIMULANT DES BILLETTS DE BANQUE EST INTERDITE

Paris, 21 août. — Une loi du 11 juillet 1885, interdite, sous peine d'amende, la fabrication, le colportage et la distribution de tous imprimés simulants des billets de banque. Pour avoir mis en circulation des billets-pourris, le directeur d'un établissement de Montmartre et l'imprimeur qui avait établi les vignettes, comparés aujourd'hui devant la 1^{re} Chambre correctionnelle. Bien entendu, leur bonne foi était hors de discussion et ils n'étaient prévenus que d'infraction à la loi du 11 juillet 1885. Le tribunal a condamné le premier à 200 francs d'amende et le second à 5 francs.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 21 août. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 22 août : Région Parisienne. — Mauvais temps. Vent de sud-ouest à ouest 4 à 6 mètres. Coups de vent, ciel nuageux ou très nuageux avec averses et grains, pouvant être orageux. Même température. Minimum de température, environ 10°.

MARCHE DE LYON-VAISE

Lyon, 21 août. — Bœufs amenés 336, renvois 80. Prix extrêmes, poids vif de 380 à 500. 1^{er} qualité 950 ; 2^e 850 ; 3^e 810. Cours inchangés. Veaux amenés 608, renvois 0. 1^{re} qualité 735 ; 2^e 720 ; 3^e 700. Prix extrêmes de 680 à 780. Vente très active.

PARIS-CENTRE

Revue de la Presse

La lettre d'Abd el Krim au Parlement français

L'Humanité. — Nous avons l'honneur de vous soumettre ce memorandum adressé à la Chambre des députés de la Nation française. Il a été rédigé par nous, le maréchal Lyautey, et par quelques-uns des principaux hommes de lettres arabes réunis afin de discuter à vos yeux notre réputation et notre honneur.

LES ETRANGERS INDESIRABLES

Le Temps. — Cet état de choses est intolérable. Il est tout d'abord inadmissible — et l'opinion française le sent — que les étrangers puissent se permettre de se livrer à des manifestations politiques, quelles qu'elles puissent être, sur un sol qui n'est pas le leur, et dans un pays qui leur donne l'hospitalité. Mais lorsque ces manifestations revêtent le caractère d'intrusions de droit commun, lorsqu'il s'agit de véritables délits ou de crimes contre les personnes ou contre les biens, la circonstance que ces infractions sont commises par des étrangers ne change rien dans la loi, une véritable circonstance aggravante comportant d'immédiates et impitoyables sanctions.

UN REGLEMENT "POSSIBLE"

Le Figaro (Lucien Romier). — La France veut faire honneur à sa signature. Mais elle attend un règlement dont l'application soit possible. Sa recherche du possible et du pratique est la meilleure preuve de sa probité. A quoi servirait un règlement très avantageux pour l'Angleterre, mais inapplicable, sinon à faire, entre les deux nations, une perpétuelle guerre ?

L'HEGEMONIE ANGLO-SAXONNE

Le Rappel (Edmond de Mensil). — Il est clair que depuis Versailles et Spa, les Britanniques ne sont pas accoutumés à notre résistance. Quant au malheureux Herriot à Chateauroux, il a proprement consenti sans discussion, sans lutte, sans contre-partie, à la vassalisation de son pays.

ECHOS

C'est une petite ville pittoresque, qui bâte ses rives du Lot, possédant deux ponts : un moderne, un ancien et dos d'âne. L'entrée de ce pont on lit sur un écriteau : « Passage interdit aux automobiles, même les plus petites ». Les vieux vides, ostentatoire sans personne de bien, semblent certainement comble de cet avis imprévu.

LES VOYAGES DE PARIS-CENTRE

Le Dauphiné Savoie. — Départs accompagnés les dimanches 23 et 30 août et les samedis 6 et 13 septembre. Départs individuels tous les jours.

PROGRAMME

1^{er} jour. — Départ de Bourges à 6 h. Départ de Nevers à 7 h. 45. Départ de Moulins à 10 h. Départ de Montluçon à 6 h. 57. Déjeuner à Saint-Germain-des-Possés. Arrivée à Lyon à 15 heures. Départ de Lyon à 17 h. 05. Dîner et coucher à Lyon ou Grenoble.

LA MAIN DE MOSCOU

L'Echo de Paris (Junius). — L'incident qui vient de se produire en Crénaque doit être ajouté à ceux de main et des rebelles dont l'Orient et l'Afrique sont depuis quelques temps le théâtre. Il n'est pas besoin de beaucoup de réflexion pour se persuader que tous ces événements ne sont pas isolés. Ils nous montrent, dans une même nature véritable de l'agitation qui se manifeste dans le monde entier. Aujourd'hui, elle ne peut plus douter : le mal part de Moscou, et il menace tous les Etats civilisés.

UNE QUESTION DE BON SENS

L'Action Française. — Comme on embrouille à plaisir les choses si simples ! Notre formule « pas d'ennemis à droite » dit clairement, en langage clair, ce que nous voulons dire. Que l'on ne nous suppose pas que nous supposons qu'elle était la portée de toutes les intelligences. Hélas ! la Nouvelle-Liste de la Haute-Savoie nous déçoit.

TOUT UN PROGRAMME

La Lanterne (manchette). — Trop faibles pour détruire les cadres bourgeois, nous sommes assez forts pour nous y installer. Léon Blum, au Congrès socialiste. Publié et maniché par le « Midi Socialiste ».

LOIRET

PITHIVIERS

Demain se déroulera, à Maison-Rouge le grand meeting d'aviation

Le meeting d'aviation, dont Paris-Centre a déjà parlé, aura lieu demain dimanche, à 14 h. 30, sur le terrain des Maisons-Rouges, entre la route de Pithiviers à Etampes et le chemin de la Grange.

L'INAUGURATION DES CABINES DE LA PLAGE DE SULLY

Le maire informe la population que l'inauguration des cabines de bains sur la plage de Sully aura lieu demain dimanche.

BONNEE

PROGRAMME DE LA FETE PATRONALE DU 30 AOUT. A 14 h. 30, course cycliste internationale, réaux coureurs des cantons d'Orzeux et Sully-sur-Loire. Parcours 55 kilomètres, environ. Prix : 300 fr., 20 fr., 15 fr., 10 fr. et divers prix en nature. Engagement 1 franc.

CIEN

LES FETES DU COMICE AGRICOLE. Le maire informe les administrés qu'à l'occasion du Comice agricole, les restaurateurs, limonadiers, débitants, boulangers, pâtisseries, etc., ont été autorisés à ouvrir leurs établissements.

ON DECOUVRE LE CADAVRE D'UN NOUVEAU-NE

Soissons, 21 août. — On a trouvé ce matin dans une mare, derrière un chantier de charbons, le cadavre d'un nouveau-né. Le parquet s'est transporté sur les lieux. On estime que le cadavre a séjourné dans la mare pendant six mois.

Pour lutter contre la dégénérescence de la pomme de terre

Précautions à prendre lors de l'arrachage, pour le triage des semences. Les pommes de terre dégénèrent de plus en plus. Il importe à tout prix de lutter contre cette altération qui diminue les rendements dans des proportions considérables.

SERVICES DU LOIRET

La protection des petits oiseaux. — M. César Rusconi, 28 ans, sujet italien, mécanicien, avait acheté récemment une carabine qu'il étrenna le 15 août en tirant, du pas de sa porte, sur un oiseau qu'il blessa et mit en cage, mais un passant vit ce qui s'était passé et prit les gendarmes qui dressèrent procès-verbal.

TRIQUERES

Coups. — Mme Baudequin, 42 ans, veuve de guerre et cultivatrice aux Rainettes a déposé une plainte contre M. Maurice Comel, pour coups et blessures.

Souscription en faveur de la famille Quotin

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes Anonyme Nevers (5 00), M. du Verne (5 00), M. Gressin (10 00), M. Roblin (20 00), etc.

Concours spécial de la race bovine charolaise dans la Loire

Le concours spécial de la race bovine charolaise aura lieu à Roanne les 8, 9, 10 et 11 octobre 1925. Ce concours est doté de 30.000 fr. de prix par le ministère de l'Agriculture, le conseil général et l'Office agricole départemental de la Loire.

ALLIER

NIEVRE

NEVERS

CE QUE FURENT LES FÊTES DE CORBIGNY

A travers le Salon de la Société artistique de la Nièvre

Deuxième article

Une mention spéciale doit être accordée aux dessins d'un faire si personnel, de M. Bellan, qui nous montre un Paris lumineux et coloré à travers des traits de fusain et des notes de sepia.

M. Bernard Naudin a d'extraordinaires gravures au canif, qui nous expriment l'expansion fantaisiste et mélancolique des clowns.

Avec beaucoup d'habileté et sachant tirer la quintessence expressive des petits matras d'atmosphère qui s'appellent Dauboules, Le Prince et Moreau le Jeune, M. Delzer nous offre une suite de gravures en couleurs destinée au boudoir où les toilettes de Jouvê se marient harmonieusement aux paravents chinois et à la pendule vert pistache laquée au vernis Martin.

Les chefs oranges, les brandes où passent les fantômes de la nuit, les bruyères mystérieuses, les rivières légendaires, les berges drapées dans leurs limousines et ployant sous l'averse automnale, sont traduits avec un rare bonheur et une poésie flagrante par M. Paul Rue.

M. Roubichou a compris avec une science et un sentiment incomparables l'atmosphère nuancée de notre pays. Ses aspects de Nevers d'une simplicité de dessin et d'une conscience d'observation bien rarement atteintes, séduisent tous les amateurs de noble peinture.

Dans un tout autre genre, avec des empâtements larges et un coloris nuancé agréable, Mme Nivouliès nous présente une marine à Saint-Tropez et un Jardin du Luxembourg d'une très belle tenue.

La douceur nivernaise avec ses saules argentés, ses prairies mouillées d'aignault, ses toits tulleux veloutés de mousse, s'élève dans la plume bleue de l'aquarelle d'un des plus grands noms de l'école nivernaise de paysage.

J'ai dit ici même la haute valeur des toiles de M. Claude Rameau, le peintre de la Loire. Les quatre visions du fleuve, dans le cadre incomparable des collines du Sancerrois, nous montrent la forme magnifique dans laquelle se trouve ce peintre. Il y a en particulier une sergine échappée sur la colline de Sancerre encadrée de saules tremblants, qui compte parmi les plus belles œuvres de ce genre.

M. Camille Cipra, mesureur-t-on, a mis un jour sa tête dans la queue d'un tigre. C'est un tour de force digne d'un de nos meilleurs dompteurs. M. Cipra n'est pas un dompteur, c'est un peintre animalier. Et il a fait bien mieux. Le tigre s'est logé tout entier dans la tête de M. Cipra. Celui qu'il nous peint, nous prouve la rare connaissance qu'il a des fauves, autant que des paysages nationaux et provinciaux nous montrent la qualité de son observation et des rives de la Loire nivernaise. On sait déjà, ce que je pense de mon vieil ami Geo Michel qui joint à une science du dessin, un japonais savant ne saurait dépasser, une virtuosité dans l'expression de la nuance qui s'associe aux plus belles heures de nos rêveries. Sa place des Pêcheurs à La Charité, dominée par les pigeons branlants et un chochet d'oreilles des siècles de couchant, est une aquarelle digne des mieux venues, que signe cet excellent artiste.

bien affirmé peintre de Chez Nous. Avec une netteté, une sincérité, une délicatesse aussi qui ont peut-être été égales, mais bien rarement dépassées, ce maître consciencieux nous a traduit le visage du Morvan d'une façon quasi définitive. Il est difficile de choisir, de manifester des préférences. Cependant la première série de ses tableaux, la plus ancienne, atteste une évidente supériorité. Troyon n'a pas dépassé la puissance de tel troupeau de bœufs, Daubigny n'a pas noté avec plus d'intimité ce parfum forestier qui rôde dans la "coupe", Rosa Bonheur n'a pas mieux rendu tel coin de champ où la terre grasse retient sous le bœuf du soc. Et l'on éprouve quelque mélancolie en songeant que Pail, peintre nivernais, n'aie pas conquis, de son vivant, les consécérations réservées aux plus grands peintres de notre école française.

Dans une tonalité plus assurée avec une autre qualité de notation, un charme moins facile peut-être, et aussi prenant, Martin des Amoignes s'est affirmé même grand artiste, même traducteur impavide de la Terre Nivernaise qu'il aime.

Ses dernières œuvres — où se mêle un portrait de jeunesse dont la sincérité d'expression nous captive — avaient les regrets que nous ont laissés sa mort récente qui mit en deuil tous les artistes de Chez-Nous.

Alix Marquet, à seize ans, — tout comme Giotto, charbonnant sur les rochers les visages familiers — pétrissait de ses mains à la fois si fines et si robustes, les traits de son père. Ce buste si chargé de promesses que le maître statueur a si bien su tenir, est exposé à Nevers, dans le Salon de la Société Artistique, à côté d'autres physionomies qui nous captivent et nous subjuguent.

Alix Marquet est, sans conteste, le plus éminent portraitiste de ce temps. Ses bustes nous le prouvent une fois de plus. Il nous est difficile de faire des distinctions entre cet Adrien Tanoux, distingué, fin, réel, ce Martin des Amoignes méditatif et mélancolique un peu, ce Jean Jaurs exubérant et puissant qui semble élever dans l'espace les gestes de sa parole, ces visages d'enfants enfin, ou le sourire malin de ce gros gaillard gaucher qui donne bon restant de soupe au tigre du tapis, s'oppose à la grimace de désillusion de la fillette que la rose vient de blesser de ses épines. Tous ces visages expriment avec acuité la pensée intérieure. Le statueur dont nous sommes nous-même, mieux que quiconque, l'aspect des formes et des volumes, mais sa pénétration psychologique sait traduire aussi en profondeur. Nous avons reçu avec émotion le modèle réduit de cette « Mélanie », où Alix Marquet a touché une fois de plus cette perfection qu'il a si souvent atteinte et qui gardera son œuvre de sincérité et de probité, immuable dans la marche du Temps.

Couché, mais l'œil en éveil, les pattes allongées sur le nez, le torse tendu, le chien de Berger du sculpteur Ch. Pail est un beau chien de Chez-Nous. Nous suivons l'œuvre de cet artiste avec la plus vive sympathie. Elle démontre une recherche patiente et savante. L'animal se laisse difficilement saisir, mais Ch. Paillet est parmi ceux qui ont compris ses instincts — et, nouveau Barye — traduit sa grâce animée comme le troublant mystère de ses regards.

Clotilde Champy, que nous aimons, nous donne le souvenir attristé de la grande guerre dans trois reliefs en terre cuite. La belle typographie, le rythme heureux d'une heureuse d'un faune riant. Un gracieux portrait de femme a été offert par l'artiste au Conseil général de la Nièvre. Mme Suzanne Bizard nous présente de charmantes applications décoratives. « Jeanne écoutant, ses voix » est une jolie statuette — et sa « Sonnette Louis XVI » et sa « Lisense » nous indiquent que la sculpture peut se plier parfois avec souplesse à toutes les harmonies du libellot, presque une femme adroite la pratique. Le Buste en terre cuite et le « Prélude d'Amour » de M. Fernand Dubois sont parmi les œuvres sculptées que l'on contemple avec intérêt. Il y a là des qualités de grâce et de souplesse auxquelles nous rendons hommage.

Les vitrines contiennent de précieux travaux sur lesquels l'aimable M. Gaudouy, la belle typographie, le rythme heureux de la Revue de la Nièvre et du Centre ne sont pas déplacés à côté des broderies, des coussins et des mouchoirs de dentelle, mais je dois une mention toute spéciale aux bijoux de M. Gaudouy qui enchâssent dans l'argent des montures harmonieuses les girasols et les pierres du Morvan.

Et me voici de nouveau auprès du mur du fond de la grande salle où, à côté des vitrines d'Artz, se déploie l'ordonnance remarquable des grandes acquisitions de M. Jean Georges, architecte des monuments historiques du département.

Miraculeuses planches auxqueltes on ne sait s'il faut accorder plus de mérite à la science du dessin qu'elles trahissent, à la beauté de la couleur volonté et associée à la noblesse du sujet. La « Maison dite du Lieutenant Criminel » à Saint-Pierre-le-Moittier a servi de thème à M. Georges pour broder toute une série de variations parmi lesquelles je veux, à mon goût, accorder une mention spéciale à cette salle enveloppée dans des tons cramoisis où s'ouvrent deux portes sculptées — et cette antique chapelle Saint-Jacques à Orléans, gigantesque aquarelle où tous les détails, prudemment notés, se fondent dans une harmonie d'ensemble qui en fait à la fois un document et un tableau.

J'ai fini, bien que, fort imparfaitement, et sans pouvoir m'étendre, comme je l'aurais voulu, sur les productions si variées de ce Salon Nivernais. Je n'ai pu que quelques-uns d'entre eux quand j'aurais souhaité tout le fini d'une eau forte.

Tel que cependant, ce compte rendu n'a été écrit que pour éveiller des désirs. Désir de voir, désir de se rendre compte par soi-même du prodigieux effort qu'accomplissent, dans l'ombre et la lumière des jours d'une époque si difficile pour eux, les Artistes de Chez-Nous, tous si dignes d'être suivis et soutenus, tous, éveilleurs du Réveil et de l'Accueil, si dignes d'être aimés et compris. Raoul Toscan.

Lundi, sept cents pèlerins nivernais partiront pour Lourdes

C'est après-demain lundi 24 août, à midi, qu'aura lieu le départ du pèlerinage nivernais de Lourdes. Les pèlerins devront se trouver à la gare, à 11 h. 30.

Le nombre des pèlerins dépasse le chiffre de 700. Soixante malades les accompagnent.

D'autre part, sont attendus à Saint-Gildard les pèlerins arrivants à la Bienheureuse Bernadette, les offices peuvent être envoyés, soit à l'évêché, soit à la Maison-Mère des Sœurs de Nevers.

Le prix du pain va baisser

En raison de la baisse des farines, constatée, dans sa réunion du 17 courant, par la commission sénatoriale à la préfecture, le pain est fixé à 1 fr. 575 le kilogramme, à partir de samedi 23 août.

M. LE PREFET SEN VA

M. Bernard, préfet de la Nièvre, est nommé trésorier-payeur général à La Rochelle-sur-Yon.

Il est remplacé à Nevers par M. Laurent, préfet de La Mayenne.

LA FÊTE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE L'AVENIR

La société de gymnastique l'« Avenir » donnera prochainement au profit de sa caisse, une grande fête gymnique, suivie de bal.

Cette fête qui se déroulera au marché Carnot, permettra d'applaudir l'excellente fanfare de la société, qui sous l'habile direction de son chef, M. Jossel, vient d'enlever brillamment à Cosne, au championnat départemental le premier prix avec félicitations du jury.

Un jury, composé, tous les champions qui prirent part au concours et notamment le jeune Genoul, qui s'adjugea de haute lutte la première place dans la catégorie pupilles.

Nous donnerons, dans un prochain numéro, le programme de cette fête qui s'annonce de plus en plus brillante et nous sommes convaincus que les récompenses des efforts du dévoué moniteur Julien.

NOS COMPATRIOTES EN TUNISIE

Nos compatriotes se rendant ou ayant l'intention de se rendre en Tunisie pour s'y établir sont informés qu'il existe à Ferraville une Société Amicale des Enfants du Centre et de la Région Lyonnaise, dont un des principaux buts est de donner des conseils et d'aider dans la mesure de ses moyens nos compatriotes ayant l'intention de s'établir dans les environs de Bizerte, Finjia, Ferraville ou ses environs ou à l'arsenal de Sidi-Abdallah.

Toute demande de renseignements peut être adressée au président ou au secrétaire de la Société.

Adjoints que parmi les noms des fondateurs de cette société amicale nous relevons les noms suivants : M. Lucien Saint, Résident Général de Tunisie, ancien préfet de la Nièvre, M. Joseph Lemaire, architecte de Carthage, primat d'Afrique, le capitaine de vaisseau Thévenard, le pharmacien principal Raudier, le mécanicien en chef Bouff, MM. Guélet et Joly, agents techniques de la Marine, Devet, commis principal de la Marine, MM. Chauve, Grandbert, Bonnet, Pluichet, Duliaux, Talbotier, ouvriers de la Marine, MM. Ricard et Prost, commerçants, Route et Lavisse, colons.

Demain se disputera, au Pré-Feuiri le Challenge du Souvenir

Nivernais, réajoutez la date du 23 août et venez tous demain applaudir notre grand champion Roger Pélé, qui fit triompher les couleurs françaises en Angleterre et contre les Suisses.

Les Arnaudin, Liansu, Phis, Berthel, dans les concours.

Les Couquet, Dezelinie, Puig, Jacquet, etc dans les concours.

En voyant tous ces beaux athlètes, vous comprendrez ce qu'est le « Sport ».

Voici la composition du jury : Président, M. Virlogeux, secrétaire général, M. L. Quignon ; juges à l'arrivée : MM. Perron, Riffail, Clair, Guélet ; juge de concours : MM. Delavaul, Riffault, Juguet, Ramello ; chronomètres : MM. Hubert, Bourdier, Zanotte ; starter, L. Vitrier ; speaker, P. Prévost ; délégués aux couleurs, Lable et Bizy.

Mérite agricole. — Notre compatriote M. Louis Veit, propriétaire à Nevers, expert de la répression des fraudes à Paris, vient d'être nommé officier du mérite agricole.

Interruption de courant électrique. — L'interruption de la distribution d'énergie électrique qui devait avoir lieu le dimanche 23 août, est ajournée à une date ultérieure.

Naissance. — Pierre Richardot, avenue Clémenceau, 3.

Décès. — Jeanne Minois, 16 ans, rue de la Jonction ; Charles Jouy, 78 ans, faubourg de Paris, 18 ; Augustine Larivel, 56 ans, épouse de Pierre Fexault, rue de Paris, 1.

Publication de mariage. — Céline de Saint-Rapt, receveur de l'enregistrement à Brion-sur-Beuvron, et Anna Lataste, rue du Cloître-Saint-Cyr, 13.

SAINT-PIERRE-LE-MOITTIER. — Il est rappelé aux propriétaires de voitures automobiles qu'à partir de jeudi prochain 27 août, un droit sur le stationnement, de 2 fr. par voitures automobiles de toutes catégories sera perçu les jours de foire, et cet effet, l'emplacement désigné est situé sur la chaussée de l'Étang ; à partir de la croix située route d'Azy jusqu'à la place Jeanne d'Arc. Seuls les propriétaires de voitures automobiles seront tenus sous peine de frais, de se conformer à ces nouvelles dispositions.

Accidents. — Georges Paravet, domestique à Cougy, contusion de la région costale latérale ; Jean Jouard, régisseur à Fontallier entorse du tibia droit ; Charles Labiesse piqûre au pous droit ; Francis Chevreux cultivateur, coup de pied de cheval ; Charles Breillard charpentier, contusion de la région costale gauche.

BRION-SUR-BEUVRON. — Collision d'autos. — Deux automobiles conduites l'une par M. Comte, éleveur à Tanany, l'autre par M. Rapinat, charcutier à Moulins, ont eu une collision dans la traversée du bourg de Brion-sur-Beuvron, au croisement des routes de Clamecy à Moulins et de Gagny à Entraïns.

Fort heureusement les deux voitures n'ont eu aucune blessure. Les dégâts matériels sont d'ailleurs de peu d'importance. L'auto de M. Rapinat est le garde-boue arrière et un panneau déformés, celle de M. Comte la direction faussée et l'avant endommagé.

Nous croyons devoir signaler à MM. les automobilistes ce carrefour dangereux pour qu'ils prennent toutes précautions pour le traverser.

VICHY

Une grande fête de nuit à l'institution Saint-Joseph

Demain dimanche, à 18 h. 30, aura lieu à l'Institution Saint-Joseph, impasse de la rue du Maréchal-Foch et du boulevard Carnot, une grande fête de nuit féerique, gymnique et artistique.

Cette soirée est organisée par « La Jeune d'Arc », société de gymnastique, de tir et de préparation militaire, sous la direction de M. Poizeau, ex-professeur des écoles militaires, chevalier de la légion d'honneur, diplômé du cours supérieur de l'Université.

Des artistes de talent prêteront leur concours. Au hasard de la plume, nous citons : Mlle C. Marroy, de l'Opéra-Comique ; Mlle Gélard, du Grand Casino de Vichy ; Mlle Guillemin, de l'Opéra-Comique ; M. Deidt, du Capitole de Toulouse ; Mlle Léman, du Grand Casino de Vichy ; M. Duron, du Grand Casino de Vichy ; M. Avyrot, du Grand Casino de Vichy.

Le piano sera tenu par Mme Vanoy, premier prix du Conservatoire de Bordeaux. Au programme, une grande tombola dont tous les numéros seront gagnants.

Les prix des places sont fixés à 2, 3 et 5 francs.

Lundi soir, réunion du Conseil municipal

Les membres composant le conseil municipal sont convoqués en session ordinaire pour une réunion qui aura lieu le lundi 23 août courant, à 17 heures, à l'Hôtel de Ville avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Remerciements divers ; 2. Plan d'extension et d'embellissement de Vichy ; 3. Assurance des biens communaux contre l'incendie ; 4. Sociétés locales et extérieures ; subventions communales pour 1925 ; 5. Ecoles communales ; fournitures scolaires pour 1925-1926 ; 6. Hôpital de l'indigence affaire Alamielch ; pourvoi en cassation ; 7. Route d'Abrest ; passage à niveau ; pétition ; 8. Lotissements divers ; quartiers nouveaux ; 9. Usine élévatrice des eaux potables ; fourniture d'appareils électriques ; 10. Bâtiments communaux. Installation électrique ; mémoire Malheux ; 11. Voirie, service automobile ; fournitures de bandages ; 12. Conseil des Prud'hommes ; crédit complémentaire pour 1925 ; 13. Hôpital de la rue « La Ravanche » subvention ; 14. Fédération des syndicats ouvriers de Vichy ; demande d'amélioration de subvention ; 15. Fédération française de football association. congrès national de 1925 ; 16. Société musicale de Vichy ; demande d'amélioration de subvention ; 17. Octroi ; personnel ; demande Aubry ; 18. Personnel communal ; promotions spéciales ; 19. Bureau de bienfaisance. Compte administratif exercice 1924 ; 20. Bureau de bienfaisance. Compte de gestion du receveur d'exercice 1924 ; 21. Bureau de bienfaisance ; budget additionnel ; exercice 1925 ; 22. Bureau de bienfaisance ; répartition du droit des pauvres pour 1925 ; 23. Bureau de bienfaisance ; droit des pauvres ; abonnements ; 24. Hôpital national ; demande Mérie des Isles ; 25. Bourne nationale ; demande Galland ; 26. Secours ; demande Parade ; 27. Squaire de l'antenne ; demande Lacombe ; 28. Sursis d'incorporation ; demandes diverses ; 29. Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables ; demandes diverses ; 30. Assistance aux familles nombreuses ; demandes diverses ; 31. Assistance médicale gratuite ; révision de la liste annuelle et demandes diverses.

La Saison

Au Grand Casino. — Aujourd'hui : La Tosca. Nous aurons ce soir une nouvelle représentation de « La Tosca », avec une interprétation remarquable.

Le rôle de Floria Tosca a été confié à Mlle Niza Bladot, de l'Opéra de Monte-Carlo, et le rôle terrible du baron de Scarpia, au grand artiste Henry Alberts.

Quant au personnage de Cavaradossi, il sera tenu par l'excellent ténor Charles Frisot, toujours acclamé sur notre première scène.

Le spectacle se terminera par la Nuit Escroquée, le délicieux ballet en 2 actes de L. Aubert, dont la création à Vichy a été l'occasion d'un nouveau triomphe pour M. Louis Balli, première danseuse étoile de la Scala de Milan.

Dimanche : « Othello ».

Au Petit Casino. — Une Poupée de Luxe, pièce libre en 3 actes de M. Achaume, avec Yo Maurel, créatrice du rôle de Totole, à Paris.

Au Casino Jardin. — Du 21 au 27 août inclus, « Pas sur la bouche », opérette en 3 actes de Maurice Yvain.

La Restauration. — La Danseuse Espagnole, 45. Nouveautés. — Répertoire du Grand Guignol. Au Parc des Enfants. — Guignol.

Au Casino des Fleurs. — Aujourd'hui, quatre représentations.

A 13 h. 30, au Jardin, première représentation de « Manizella Zibetto », opérette en 3 actes et 4 tableaux d'Hervé, avec la divette Andrée Verly ; MM. Doine, Crepy, Duplex, Haniet ; Mmes Causse, Clabannes, Crepy, etc.

A 14 h. 30, au théâtre de la Comédie, sixième matinée théâtrale ; Spectacle de super-gala : le célèbre Logis Montmartrons de la Line Rousse, avec les fameux chansonniers Jean Basia, André Dahl, Paul Marinier et France Maris. Les divettes Sany Do et Y. Hahet, dans la revue « La Lune et ses Étoiles ». Un spectacle d'un parisianisme unique qui attirera au Casino des Fleurs tout ce qui Vichy compte d'élegance et de gens d'esprit.

A 20 h. 30, au théâtre de la Comédie : « Les vignes du Seigneur », comédie en 3 actes de Robert de Fiers et Francis de Croisset, avec M. Philippe Janvier, du théâtre des Nouveautés ; MM. Jean Milla, Ravotte ; Mmes S. Davis, S. Charlier.

A 20 h. 30, au jardin, music-hall ; le célèbre fantaisiste Lina Franck, Max Roge, Daniels, Gabriel Lordy, les Ricks, Chester King, Clément, et les autres, dans le feu.

Demain, au jardin, en matinée, « Les Mousquetaires au Couvent ». En soirée, au théâtre de la Comédie : Le scandale.

AUX ARRETES

Après la triomphale carrière de lundi dernier qui souleva un si vibrant enthousiasme dans les gradins archicomblés de la place de la rue Paul-Bert, où les 4 croisés espagnols du grand manadier, M. J. Durand furent travaillés, combattus et esloqués sans qu'une goutte de sang ne vint mouiller la sautoie de l'arène. Après cette belle fête laroumarchique, la direction des arènes en organise une autre pour lundi 24 août, à 8 h. 30 précises, avec les matadors José Tunon, de Bilbao, et le matador français, qui s'illustra brillamment lors de la course de 1912-1913, nous avons nommé le sympathique Victor Mariotti, chevalier de la Légion d'honneur.

Les matadors sus-nommés, seront entourés d'un quadrilla de haute classe et les toros seront de choix et âgés de 4 ans.

MOULINS

Les vols dans les gares

Jeudi après-midi, Mlle Hermine Charvin, 24 ans, couturière à Lyon, qui revenait de Dourpierre, attendait à la gare de Moullins le train de 17 h. 25, qui devait la ramener chez elle. Elle avait déposé sur un chariot à bagages ses colis et son sac à main.

Quand le train arriva, elle prit en hâte ses colis et monta en wagon ; elle s'aperçut qu'elle avait oublié son sac à main.

Elle descendit pour aller le chercher, mais il n'était plus sur le chariot, et il fut impossible de le retrouver. Mlle Charvin alla conter au commissaire à la police et déposer une plainte en vol.

Le sac à main, en cuir verni, contenait une somme de 110 francs, une montre en or de dame, une boîte à ongles, un nécessaire de toilette et divers papiers. Mlle Charvin estime sa perte totale à 600 francs.

203^e section des Médailles militaires

Les sociétaires et toutes autres personnes qui désiraient avoir des photographies prises le 9 août courant au cours de la remise officielle du drapeau de la section et de la fête de l'allée des Gâteaux, sont priés de vouloir bien se présenter au siège social, maison Thuizat, 60, rue d'Allier, où des épreuves sont tenues à leur disposition.

Ces photographies sont mises en vente aux prix d'après :

1^{er} Format carte postale : groupe de la section, place d'Allier : 1 franc la carte ; autres photographies : 75 c. la carte.

2^e Format grand album 24 x 30, un agrandissement : 20 francs ; agrandissement par groupe de douze au moins : 15 francs la photo.

SUBVENTIONS AUX ŒUVRES D'ASSISTANCE

Dans la répartition du crédit de 4 millions destinés à subventionner les œuvres d'assistance maternelle et de protection des enfants du premier âge, sont compris les sociétés de l'Allier ci-après :

Société d'assistance maternelle à Moullins, 300 francs ; Association pour la protection de l'enfance à Moullins, 2.000 francs ; La Mutualité maternelle civile et militaire de Montluçon, 1.000 francs ; Consultation de nourrissons municipale à Montluçon, 3.000 francs ; Consultation de nourrissons municipale à Neully-le-Réal, 100 francs ; Consultation de nourrissons municipale à Cusset, 150 francs ; Consultation de nourrissons municipale d'Yzeure, 100 francs ; Consultation de nourrissons municipale de Saint-Yorre, 250 francs ; Consultation de nourrissons municipale à Neully-le-Réal, 100 francs ; Consultation de nourrissons municipale de Paray-le-Frésil, 100 francs ; Crèche municipale des fours à chaux de Montluçon, 2.500 francs ; Crèche du bureau de bienfaisance à Vichy, 100 francs.

L'EXTENSION DU RESEAU TELEPHONIQUE

L'administration des P. T. T. va faire procéder à l'extension du réseau téléphonique de Moullins.

Un tracé de ligne indiquant les propriétés privées où doit être placé des supports restera pendant trois jours exposé, à partir du samedi 22 août, déposé à la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Dans le clergé. — Sont nommés :

À l'église de Montluçon, M. l'abbé Duprat, ancien curé d'Ygrande, en remplacement de M. l'abbé Grange.

Curé de Saint-Angel, M. l'abbé Petit, vicaire à Notre-Dame de Montluçon, en remplacement de M. l'abbé Noy, qui prend sa retraite.

Vicaire à Notre-Dame de Montluçon, M. l'abbé de Fraingy, nouveau prêtre.

Vicaire au Mayet-de-Montagne, M. l'abbé Marcel Mullier, vicaire au Sacré-Cœur de Moullins.

Vicaire au Sacré-Cœur de Moullins, M. l'abbé Louis Buissonnière, vicaire au Mayet-de-Montagne ; M. l'abbé Paul, nouveau prêtre.

Pharmacies de garde. — Le service de garde sera assuré demain dimanche par les pharmaciens Bathrel, rue d'Allier, et Michérol, rue de Poitiers.

Le temps

Hier, temps nuageux, doux. La thermomètre indiquait : à 7 heures, 16° ; à midi, 23° ; maxima, 25° ; minima, 15° ; baromètre, 760 mm/m.

Enseignement libre. — M. Eugène Rage, né en 1875, à Saint-André (Département de la Loire), a été nommé directeur de l'école privée libre élémentaire de garçons de la rue de l'Oiseau, dont le précédent directeur était M. Louis-Pétil Marin.

Accident du travail. — Charles Pouget, 20 ans, vignonnier à la Cie P.-L.-M. à Nevers, de passage à la gare de Moullins, s'est fait une entorse de la cheville droite en descendant de la viegie d'un wagon, incapable de travail de quinze à vingt jours.

Etat civil :

Décès. — René Bergeron ; Micheline Bertoix ; René Tague ; Maurice Planché ; Robert Dupoux ; René Carrière ; Enrico Guirano ; Jeanne Giroux ; René Assier.

Publications de mariages. — Maurice Lepand, employé de banque à Courbevoie, et Odette Souppe, couturière à Courbevoie, et précédemment à Courbevoie ; René Kirschbiller-Fanon, employé de commerce à Moullins, et Anne Dubost, à Moullins ; Joanny Mercier, tourneur sur métaux à Moullins, et Amélie Chevalier, couturière à Moullins ; Marcel Thobois, teneurier à Yzeure, et Marie-Louise, bonne à Paris ; Guy Tazy de Valmont, étudiant à Moullins, et Joséphine Bieth, à Moullins ; Antoine Tronchère, employé de commerce à Clermont-Ferrand, et Marie Laurencie employée de commerce à Moullins.

Décès. — Hélène Reynaud, couturière, 30 ans, épouse de Pierre Pichon ; Madeleine Guinot, couturière, 83 ans, veuve de Pierre Lnanbane ; Antoine Paffouroux, 71 ans, époux de Elisabeth Merle ; André voisin, cultivateur, 26 ans, époux de Louise Dufour ; Gilbert Lemaire, 3 ans.

MONETAT-SUR-LOIRE

La foudre incendiaire. — A Montourmeant, commune de Monétat-sur-Loire, la foudre a incendié une meule de grains appartenant à M. Deslauriers, fermier, qui estime sa perte à environ 18.000 francs.

MONTBEUGNY

Bicyclettes volées. — Deux domiciles, de ferme, Joseph Bonnet, 35 ans, de Thiel, son épouse, Hélène Chevaux, et un jeune ouvrier sabotier de Lusigny, Élie Robert, 18 ans, venus à bicyclette à la fête de Montbeugny, avaient déposé leurs machines dans la cour d'un débit.

À leur départ, ils les voulurent repartir, tous trois constatèrent la disparition de leurs vélos. Celui du jeune Robert a été repêché quelques jours plus tard du ruisseau de la Huzare, à proximité de Saint-Pourcin-Malchère. Il était en bon état.

Quant aux deux autres bicyclettes, elles n'ont pas été retrouvées, malgré une active enquête de la gendarmerie.

GENNETINES. — Le 20 août, la foudre a été très bruyante à la Réserve des Pirots, appartenant à M. Chaumant.

LUNEAU. — Les métaux de la foudre. — Aux Gellais, la foudre a été une vraie et un préjudice de Mme veuve Thein.

MARLON. — Un noyé. — On a retiré de l'Allier le cadavre d'un nommé Antonin Duzellier, 38 ans, inconnu, dont la famille habite Ris-Châteaillon (Puy-de-Dôme).

On croit se trouver en présence d'un suicide.

LES CORCILLARDS

seront à POUQUES-LES-EAUX le dimanche 23 Août 1925

Au Concours de

GRAND Garage de la Gare
MIAS & LEBAS
 42, Avenue Georges-Clémenceau, NEVERS
 Téléphone 2-73
AGENCE Peugeot
 5 CV et 10 CV de démonstration
 Livraison rapide
 Location - Réparations - Prix réduits
 Ouvert jour et nuit

Eau Minérale Gazeuse Ferrugineuse NATURELLE
SOURCE GARNIER
 A GARGEZIZY
 Près POUQUES-LES-EAUX (Nièvre)
 La plus agréable et la plus rafraîchissante des eaux de table naturelles
 - PRIX MODERES -
 Adresser lettres et commandes :
 A M. P. GARNIER, propriétaire
 FOURCHAMBAULT (Nièvre).

On Demande
 REPRESENTANT ou AGENT GENERAL pour vente dans le département d'une spéc. agricole très connue, intéressant la cult. des céréales. Ecrire, Bernard GUILPIN à Blois (Loir-et-Cher)

L'OPTIQUE est une science
MYOPES ou PRESBYTES
 en vous adressant à un Spécialiste, vous aurez tous jours satisfaction.
AUX LUNETIERS
G. DEPALLE & P. MUS
 OPTICIENS
 27, Rue d'Allier, MOULINS

Avis aux Chasseurs
 Si vous désirez un **COMPLET DE CHASSE** réellement imperméable adressez-vous au
BON MARCHÉ
 à NEVERS, 39, Rue du Commerce

Vestons de chasse
 en toile havane et olive 45 Fr.
Vestons avec Carnier
 en cotelé toutes nuances 68, 55, et 49 Fr.
Vestons en Toile Imperméable
 avec Carnier pareil 85 Fr.
Cuissards Imperméables
 genoux renforcés 49 Fr.
Complets pour la Chasse
 toutes nuances 145, 120, 90 et 79 Fr.
Pélerines de Chasse
 en Loden Marque « Le Salf » imperméable 195 Fr.

AU GASPILLAGE, 6, rue du For, NEVERS
 Indépendamment des Occasions que l'on y trouve chaque jour, il sera fait une **UNE VENTE-RECLAME** le Samedi 22 AOUT et Dimanche matin :
 BAS à partir de 2.45
 CHAUSSETTES fantaisie pour hommes 4.75
 TORSAGE 8.90
 PARURE lingerie festonnée main 18.50
 Longue CASAQUE soie 35
 Un lot TABLIERS pour dames à partir de 2.95
 Magasin ouvert Dimanches et Fêtes jusqu'à midi. - Entrée Libre.

NEVERS
LINCOLN - Ford - Tracteur FORDSON
 LA VOITURE UNIVERSELLE
Agence Officielle
GARAGE A. MONTEL
 41 ter, Rue de Paris - NEVERS
 Provisoirement : S'adresser, pendant la période de construction :
 26, rue Jean-Jaurès, NEVERS, ou LA CHARITÉ Téléphone 65.

AUX DEUX CLOCHERS
 Son merveilleux savon pour la toilette
A exiger partout
 Gros: Gabriel CHAYEUX, La Charité (NEVERE) Tél. 32

Au Fouillis des Dames
 19, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS
 ON Y TROUVE TOUJOURS DES
NOUVEAUTÉS POUR DAMES
 A DES PRIX INCROYABLES
 Grand assortiment de Chemises, Cravates pour Hommes

5 C.V. CITROEN 10 CV.
 Les plus économiques - Meilleur marché
 Démonstration GRAND Garage de la Nièvre
 6, rue Félix-Paure, NEVERS

Agence directe ALGYON, RAVAT, WONDER, MONET-GOYON
 Equipée des fameux moteurs WILLIERS dont la réputation est mondiale
E. BRESSON Fils
 Garage de l'Yonne, à ANDRYES (Yonne)
MOTEURS AGRICOLES C. L.

S.I.M.Y. SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MÉTALLURGIQUE DE L'YONNE
 Fondée en 1866 - Siège et Usine : AUXERRE - Téléphone 200
 Salle d'exposition et Bureaux : 95, rue du Chemin-Vert, 95 PARIS (XI) Téléphone : Roquette 19-74
 Télégrammes : LASIMY - Paris ou Auxerre
SERRURERIE ET TOLERIE AGRICOLES
GRILLES et PORTAILS solides, élégants, économiques
FERMETURES et CLOTURES en GÉNÉRAL
MOULES et OUTILLAGE pour CIMETIERS, MAÇONS et PLATRIERS
 DEMANDER CATALOGUE (N) GRATIS.

NE CHERCHEZ PLUS !!!
 Les produits DREAN sont les meilleurs pour l'HYGIÈNE DE LA CHEVELURE.
 Avez-vous les cheveux gras, anémiques, de larges pellicules ; parvenez-vous difficilement à vous coiffer !!!
 N'attendez pas, employez la LOTION DREAN, et vous serez émerveillés. - Le flacon, prix imposé : 6 fr. 25.
 Vos cheveux sont-ils secs, avec de petites et nombreuses pellicules, ayez recours au PETROLE DREAN. Le flacon : 8 fr. 40.
 En vente dans toutes les bonnes maisons de coiffure et de parfumerie
 Pour le gros, s'adresser à :
F. GAMET
 Parfumerie en gros et fournitures en tous genres pour coiffeurs.
 18, Rue d'Enghien, MOULINS (Allier)
 SEUL CONCESSIONNAIRE DES « PRODUITS DREAN »

FERS, MÉTAUX, CHARBONS, MACHINES AGRICOLES
TOUS ARTICLES POUR LA CHASSE
 Munitions de première qualité - Douilles - Poudre - Plomb
 Cartouches préparées de la Maison BUCHERON, Moulins (Allier)
 STOCK IMPORTANT EN MAGASIN
 Fusils des grandes Marques aux meilleures conditions
DARNE, CHARLIN, VERNET-CARON
Georges FRAGNY
 DÉCIZE (Nièvre) - Téléphone 27

Les Remèdes du CURE de GV
 sont employés avec succès contre les maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, du système nerveux, de la peau et du cuir chevelu, la toux, la coqueluche, les ulcères, plaies variqueuses, les troubles de la formation et du retour d'âge, les vices du sang, la constipation, les hémorrhoides, les rhumatismes, les douleurs et la goutte. Remède au Laboratoire BARDIN, à Gien (Loiret), Dépôt et seule Maison de vente.

Le plus beau choix de MEUBLES
 se trouve dans les magasins de
Jean-Marie GUYOT
 LA CHARITÉ : Place Barrère et 58 et 65 Grande-Rue (Nièvre) - TÉLÉPHONE 49 -
 BOURGES : 1 et 2 Avenue de la Gare et 106 rue d'Auron (Cher) - TÉLÉPHONE 1,88 -
 MONTARGIS : 48 et 50, rue de Loing (Loiret) - TÉLÉPHONE 2,61 -
Chambres à coucher, Salles à manger, Meubles de bureaux, Salons
AGENCEMENT D'HOTELS
ENVOI DE GRAVURES ET DEVIS DANS LES 24 HEURES
 AGENT GÉNÉRAL DU CONGOLEUM
Voir aux Arts Décoratifs, PAVILLON DU BERRY-NIVERNAIS
TOUS LES MEUBLES
 de la pièce principale : salle à manger et salon, dite **SALLE COMMUNE** exécutés par
J. M. GUYOT

L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS
 A Paris a reçu à ce jour plus de
8 Millions de Visiteurs
LES DERNIERS BONS A LOTS
 restant à souscrire participeront à 50 tirages comprenant des gros lots de
100.000 ET 50.000 francs
 et des milliers de lots de 100 francs
 De plus, il donnent droit à une REDUCTION de 30 à 33 % sur les tarifs des chemins de fer.
 On trouve des BONS dans tous les Chefs-Lieux de département, d'arrondissement et de canton, et par correspondance au COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION, GRAND PALAIS, PORTE C., à PARIS, contre mandat de 50 francs.
 Le BON, accompagné de 20 tickets d'entrée d'une valeur de 2 fr. 50 chacun est envoyé franco de port.
 Tous les bons non sortis seront remboursés à 50 francs.

LE PHOSPHORGANE la sauvera !
 Mères ! dont les filles sont anémiques
 soit du fait d'une croissance trop rapide, d'une alimentation déficiente, d'un travail exagéré, soit pour tout autre cause, vous pouvez les sauver !
Le Phosphorgane
 composé de phosphate nucléiné rendu assimilable par une savante préparation, est un réparateur de l'organisme et le spécifique certain de l'anémie.
 Sous son action puissante, le sang reprend sa force, les muscles atrophiques se gonflent, les nerfs irrités sont calmés, les joues se colorent et s'arrondissent, les yeux reprennent leur éclat.
la santé est rendue
 Le Phosphorgane est le remède unique et souverain des anémies, des convalescents, des neurasthéniques, des tuberculeux et des surmenés.
 Le flacon : 10 fr. - Les 3 flacons : 28 fr. franco
GRANDE PHARMACIE PARISIENNE
 A. COUPECHOUX, Pharmacien, BERNAMONT, Successeur
 NEVERS - 87, Rue du Commerce - NEVERS

AU PETIT LOUVRE
 56, Rue de Nièvre, NEVERS
 Nous informons notre nombreuse clientèle que notre LAINE A TRICOTER vient d'arriver. Nul doute qu'elle obtienne le succès des années précédentes, par sa qualité et son prix. En raison de nos marchés passés avec les plus grandes fabriques, elle sera vendue meilleur marché que partout ailleurs.
Laine à Tricoter coloris mode, 1^{re} qualité, pelote 50 grammes, 6 fils 2.25
 Valeur 3 fr. 25, vendue, . . .

Le retour d'âge
 Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE. Les symptômes sont bien connus.
FEMMES QUI SOUFFREZ
 Avez-vous tout essayé sans résultat - que vous ne devez pas désespérer - vous devez sans tarder faire usage de la
JOUVENCE DE SŒUR AGNÈS
 Prix de la boîte pour un mois, 5 fr. - franco par poste 5 fr. 50
 Au dépôt général Th. ARCHIMBAULT, 30, rue du Commerce, Nevers
 ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES ET HERBORISTERIES

LES PIANOS
 de premières Marques
ÉRARD, PLEYEL, GAYEAU, ÉLÉKÉ FOCKÉ, BORD, STAUB, NUSSARD, RÉGY, THERSEN, LÉGUERINAIS
 ont fait leurs preuves, de nombreuses années d'expérience et de succès justifient leur réputation mondiale et constituent pour l'acheteur une garantie de premier ordre.
 Vente à long crédit chez
A. ANGRAND
 Accordeur réparateur Spécialiste
 Elève de la Maison Bord à Paris (Hors concours)
 31 et 34, rue de la Préfecture, Nevers.
 Livraison rapide et gratuite, échange de tous les vieux pianos.
 PHONOS, LUTHIERIE
 Prix défiant toute concurrence
A Vendre VIEUX JOURNAUX
 0 fr. 75 le kilogr.
 Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers
 Le Gérant : JOYET DE MAUCRE.

A l'Occasion de l'OUVERTURE de LA CHASSE
 Vous trouverez tout ce dont vous avez besoin aux
GRANDS MAGASINS PAILLARD-DUPAIN
 14-16, rue Saint-Jacques COSNE-SUR-LOIRE 1, rue Neuve
 VESTONS Chasse avec carnier, coutil fantaisie extra, 59, 49 et . 35 «
 VESTONS chasse carnier, qualité extra, laine et fil, côte cheval et toile imperméable, 72, 65 et . 59 »
 COMPLETS laine et fil coutil ou toile imperméable, 135, 119, 109 et . 79 »
 CHAPEAUX de chasse toile et gabardine imperméable, 14, 12, et . 6.95
 CHAPEAU de chasse feutre et feutre piqué soie, 25, 20, 18 et . . . 12 »
 CUISSARDS imperméables, 47 et 27
 MANTEAUX avec double pélerine, imperméable, 99 et 69 »
 LEGGINS toile havane ou cuir, moulés avec ressorts, noirs ou jaunes, 30, 25, 20 et 11.95
 CARNIERS toile havane imperméable et vache grainée, 69, 39, 22.50 et 16.95
 FOURREAUX pour fusils, toile tannée, moulés rigide ou vache havane, 57 et 21 »
 MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUTE LA REGION
 COMPAREZ NOS PRIX À QUALITÉ EGALE